

**Zeitschrift:** Archives des sciences physiques et naturelles  
**Herausgeber:** Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève  
**Band:** 6 (1924)

**Artikel:** L'Albien supérieur de la perte du Rhône (Bellegarde, Ain)  
**Autor:** Jayet, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-741951>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

supérieure à celle des feldspaths, et que l'ordre de consolidation inverse soit généralement réalisé dans les associations feldspaths-leucite, naturelles ou artificielles<sup>1</sup>. La genèse de cette leucite est vraisemblablement due à la résorption d'éléments granitiques et à une perte en silice absorbée par le magma basaltique; la consolidation de l'enclave a sans doute débuté par la formation de sa bordure feldspathique, qui résulte peut-être d'un nourrissage des microlites propres du basalte; un appauvrissement en silice ayant eu lieu, la recristallisation s'est terminée par la production de leucite.

AD. JAYET. — *L'Albien supérieur de la perte du Rhône (Belle-garde, Ain).*

Une note précédente<sup>2</sup> a indiqué la présence, à la Perte du Rhône, de la zone à *Hoplites dentatus* Sow. sp. Nous pouvons maintenant ajouter quelques détails concernant l'Albien supérieur.

Trois niveaux succèdent au niveau très fossilifère de la Perte du Rhône, rangé par Jacob<sup>3</sup> dans sa sous-zone VIa à *Mortoniceras hugardianum* d'Orb. sp. et *Mortoniceras candollianum* Pict. sp. Ces trois niveaux avaient été désignés dans leur ensemble sous le nom de « grès rougeâtre peu fossilifère, mêmes espèces que dans le banc *a* sous-jacent » par Renevier<sup>4</sup>. Jacob (p. 212) comprend encore ce banc de grès rougeâtre dans la sous-zone VIa en se basant sur le rapprochement faunistique de Renevier. Enfin la sous-zone VIb à *Mortoniceras inflatum* Sow. sp. (in Jacob) et à *Turrilites Bergeri* Brongn., ne serait pas fossilifère à la Perte du Rhône et serait représentée par les

<sup>1</sup> FOUQUÉ et MICHEL-LÉVY. *Production artificielle d'une leuco-téphrite*. Bull. Soc. min. 1880, p. 118.

<sup>2</sup> AD. JAYET. *Sur la présence de la zone à Hoplites dentatus Sow. sp. à la Perte du Rhône (Bellegarde-Ain)*. C. R. Soc. phys. et hist. nat. de Genève. Vol. 40, № 3, 1923.

<sup>3</sup> CH. JACOB. *Etudes paléontologiques et stratigraphiques sur la partie moyenne des terrains crétacés*. Grenoble, 1907.

<sup>4</sup> E. RENEVIER. *Sur les terrains de la Perte du Rhône*. B. S. G. F. (3), III, 1875.

sables verdâtres sans fossiles qui succèdent au grès rougeâtre suivant l'opinion de Renevier, reprise, mais avec doute, par Jacob. L'Albien supérieur de la Perte du Rhône, ne serait donc pas semblable à celui des autres gisements (France). L'examen du « grès rougeâtre » montre dans ce banc l'existence de 3 niveaux différents :

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| 3) grès jaune micacé m 1,20 | grès rougeâtre |
| 2) grès rouge vif m 1,20    | de             |
| 1) grès brunâtre m 0,60     | Renevier       |

Le niveau du grès brunâtre de la base nous a fourni une vingtaine d'espèces, toutes également contenues dans le grès jaune sous-jacent à riche faune (faune type de la sous-zone VIa). La plupart des individus de cette faunule sont petits. Les Céphalopodes sont représentés par quelques *Inflaticeras*<sup>1</sup> *varicosum* Sow. bien typiques, par des fragments de *Desmoceras Beudanti* Brongn., d'*Hamites attenuatus* Sow. On y trouve également *Inoceramus sulcatus* Park, *concentricus* Park, *Hemaster minimus* Ag. Cette faunule semble résulter de l'appauvrissement de la riche faune sous-jacente. En tenant compte de leur analogie, et malgré l'absence d'*Inflaticeras candollianum* Pict. et *hugarianum* d'Orb., nous placerons le niveau du grès brunâtre dans cette sous-zone VIa.

Le grès rouge-vif nous a fourni plusieurs fragments d'*Inflaticeras rostratum* Sow<sup>2</sup> sp. Ceux-ci correspondent bien à la diagnose et à la figure données par Sowerby (p. 223, pl. 173). Ils sont accompagnés d'*Inoceramus coquandianus* d'Orb., *Ostrea arduennensis* d'Orb. La découverte d'*Inflaticeras rostratum* dans un niveau surmontant la sous-zone VIa est particulièrement intéressante. Quoique n'envisageant pas cette espèce comme fossile caractéristique, Jacob (p. 56) la localise dans la sous-zone VIb, c'est-à-dire dans la partie tout-à-fait supérieure de l'Albien. On doit en conclure que la sous-zone existe à la Perte du Rhône.

<sup>1</sup> *Inflaticeras* = *Mortoniceras* p. p. voir C. STIELER. *Ueber sogenannte Mortoniceraten des Gault.* Centralblatt für Min. Geol. und Pal. 1920, p. 392.

<sup>2</sup> J. SOWERBY. *The Mineral Conchology of Great Britain.* Londres 1816-1846.

Notons encore que l'*Inflaticeras rostratum* Sow. sp. est très discuté. Plusieurs auteurs le rattachent à l'*Inflaticeras inflatum* Sow. Les relations des différentes espèces et formes d'*Inflaticeras* de l'Albien supérieur ne semblent pas encore nettement établies.

Dans le dernier niveau, grès jaune micacé, l'appauvrissement de la faune est encore plus grand. Nous n'y avons trouvé qu'une dent de *squale*, d'assez nombreuses radioles cylindriques, un très petit fragment d'*Inflaticeras*. Ce niveau étant en continuité parfaite, sans limite tranchée, avec le précédent, doit être encore placé dans l'Albien, dont il forme la dernière partie. Au-dessus viennent les sables verdâtres « sans fossiles » signalés et classés par Renevier dans l'Albien supérieur (Vraconnien de Renevier). Ces sables verdâtres alternent dans leur base avec des bancs gréseux jaunâtres, plus ou moins réguliers. Ils sont très probablement cénomaniens. La répartition des deux sous-zones de l'Albien supérieur est donc la suivante, de haut en bas :

grès jaune micacé. <i>Inflaticeras</i>	m 1,2 }	VIIb
grès rouge-vif. <i>Inflaticeras rostratum</i>	m 1,2 }	
grès brunâtre. <i>Inflaticeras varicosum</i>	m 0,6 }	VIIa
grès jaune, riche faune. <i>Inflaticeras hu-</i> <i>gardianum, candolianum, varicosum</i>	m 0,45 }	

La mise en évidence à la Perte du Rhône de la sous-zone VIIb confirme les conclusions de notre note précédente et permet de les compléter :

1. L'Albien de la Perte du Rhône est complet et fossilifère. Les Ammonites qui y ont été récoltées permettent de constater la présence de toutes les zones reconnues ailleurs (France).
2. L'Albien supérieur de la Perte du Rhône ne représente pas un type spécial comme on l'a cru jusqu'à présent, mais doit être rattaché au type normal dont il est un excellent exemple.
3. Les limites de l'Albien sont fixées très naturellement à la Perte du Rhône par l'apparition, dans la zone III, et la disparition, dans la sous-zone VIIb, des Ammonites. Ces limites correspondent exactement, ici, à celles qui ont été envisagées, d'une manière plus générale, par Jacob.

(Laboratoire de Géologie de l'Université de Genève.)